

Bouffée d'Air

Le bulletin de l'association
Environnement et Développement Alternatif



Anita Villers
présidente



n°130
Sept 2013

EDITO

Santé au travail, frein à la rentabilité à tout prix ?

Le respect de la santé de chacun, là où il se trouve reste le fil conducteur de l'action menée par l'association EDA depuis sa création en 1990 : interdépendance santé/environnement mais aussi respect de la santé au travail, une valeur de plus en plus malmenée !

Nous évoquons dans le Bouffée d'air 129 le drame des ouvrières du Bangladesh et le travail des enfants. Force est de constater que, sous prétexte de libre concurrence, de mondialisation des activités économiques, nous assistons à une dégradation généralisée des conditions de travail dans tous les domaines d'activités, dans tous les continents.

L'accaparement des terres, des forêts, de la biodiversité mais aussi des dernières ressources non renouvelables sont devenus pratiques courantes au détriment de la survie des autochtones au sein de leurs territoires ancestraux. Spoliées, sans ressources des milliers de personnes viennent gonfler des ateliers en périphérie de mégapoles, sont journaliers précaires lors des périodes de récoltes agricoles ou encore mineurs, ouvriers du bâtiment, sans égard aucun pour leurs conditions de travail sans parler des salaires dérisoires qu'ils reçoivent. Les appétits marchands toujours plus insatiables tentent d'occulter voire de réprimer toute tentative de rébellion qui viserait à simplement faire état des nuisances et sévices endurés au travail.

Notre souci de la santé des ouvriers exprimé il y a trente ans à l'encontre de l'entreprise Metaleurop est le même. A l'époque, il s'agissait de dénoncer les expositions aux métaux lourds à l'intérieur de l'usine mais aussi dans les habitats, dans les actes quotidiens de consommation des légumes du jardin ou de volailles. En proposant des solutions pour améliorer les conditions de vie locales, nous pensions aux possibilités d'améliorer aussi celles des autres pays dans le cadre d'une réflexion plus globale sur ce thème suscitée par les principes signés lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992.

Or, le mépris de la santé au travail s'est au contraire démultiplié au niveau mondial avec même violence et répression pour tenter d'anéantir toute forme de revendication : des dérives d'autant plus insoutenables qu'elles sont délibérées, connues des acteurs économiques et politiques. Lorsque des drames se produisent, ils sont largement évoqués par les médias mais ils ne restent que sujets occasionnels d'actualité. La résignation apparente de la majorité des populations est sans doute liée au fait que ces situations paraissent inéluctables face aux leitmotivs sans cesse répétés tels que mondialisation, crise, croissance...

Un constat pessimiste certes mais il est réconfortant aussi de parler des poches de sursaut qui se créent, des initiatives solidaires qui se multiplient. Grâce aux réseaux sociaux, les expériences positives sont connues et adaptées aux spécificités locales. Les forums sociaux annuels que nous avons évoqués récemment sont le reflet d'une vaste résistance qui se construit lentement grâce aux acteurs de terrain. Notre propos aujourd'hui consiste à évoquer les leviers juridiques internationaux qui existent. S'en servir, c'est contribuer à mettre en œuvre davantage d'humanité et de solidarité. Fidèles à notre objectif fondateur, nous essayons d'informer sur les actions en cours et surtout sur les dispositifs existant pour préserver la santé au travail.

SOMMAIRE

p3: Ce qui ne doit plus être!

- Effondrement d'un immeuble au Bangladesh
- une grève termine dans un bain de sang en Grèce
- travail dans les mines aux Philippines
- travail dans les mines au Gabon
- décès en France

p5: Quelques repères

- Organisation Internationale du Travail
- Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS)
- Collectif De l'Ethique sur l'Etiquette

p 6: Ce qu'il faut dénoncer et surtout éradiquer

- Conditions imposées dans des ateliers textiles: de nombreux décès: Maladies liées au travail, accidents du travail, maladies professionnelles

p6: Des leviers juridiques existent: il nous revient d'en parler

- Journée Mondiale sur la Sécurité au Travail
- autres exemples

p 7: Initiatives positives dans le cadre des Objectifs du Millénaire

- L'éducation: celle des enfants
- L'information: celle des mères de famille
- La conciliation entre agriculteurs et éleveurs

p 8: Quelques actions



Journée Mondiale de la Santé au Travail

L'effondrement dramatique de l'immeuble Rana Plaza en banlieue de Dacca au Bangladesh a révélé au monde entier ce que compétitivité à tout prix révèle : 5000 personnes dans un bâtiment fissuré, des ouvrières surexploitées. C'était en avril 2013. Quelques jours plus tard dans le sud du Cambodge c'est **une usine de fabrication de chaussures qui s'est à son tour effondrée** faisant également des centaines de victimes.

Les usines de sous traitances répondent aux appétits d'un capitalisme mondialisé où absence totale de sécurité, usages de produits nocifs, violences verbales, salaires précaires, pas de congés sont autant d'entorses intolérables pour répondre à la croissance continue des marges des marques européennes ou américaines.

La recherche obsédante de profits toujours lucratifs s'est traduite par des délocalisations massives et l'utilisation d'une main d'œuvre sous payée et surexploitée : le cynisme va parfois jusqu'à se targuer de permettre aux habitants de pays pauvres d'avoir accès à un emploi et à un revenu. La moindre avancée sociale en leur faveur pousse les marques à délocaliser vers des pays encore moins regardants, le Bangladesh étant la destination la plus prisée pour la confection textile.

Sur une île des Philippines se trouve un des plus riches gisements d'or d'Asie : trois familles contrôlent les trois mines principales. Les mineurs travaillent dans des conditions primitives dans des galeries à l'étagage sommaire où les effondrements sont fréquents.

Un millier de personnes sont mortes en 1989 suite au glissement d'un pan de montagne. Les dérives actuelles sont encore plus immorales car pour éradiquer l'appétit de nouveaux exploitants, des gaz asphyxiant sont injectés dans des galeries souterraines au mépris de la présence ou non de mineurs sans parler d'un environnement complètement dégradé par l'usage de mercure et de cyanure rendant les conditions de vie locales particulièrement insalubres.

D'autres dérives sont également à dénoncer : celles qui consistent à abuser de la détresse des immigrés clandestins. Ils sont recrutés dans des exploitations agricoles pour récolter des fruits ou des légumes dans des conditions inhumaines. Ces pratiques ne concernent plus seulement les travailleurs venus des Pays du Maghreb vers le Sud de l'Espagne.

En Grèce, la grève des travailleurs a fini dans un bain de sang : cela s'est passé à Nea Manolada dans le Péloponnèse au cœur des innombrables plantations de fraises cultivées sous serres pour être exportées principalement vers la Russie et les Pays Baltes. Sous une chaleur écrasante, chaque ouvrier doit remplir 200 cagettes d'un kilo et le patron diffère toujours le paiement des salaires. Le drame éclate dans la confusion : des coups de feu sont tirés par les contremaitres de la ferme blessant une trentaine d'ouvriers. L'émotion suscitée par ce drame a débouché sur des promesses de régularisation des immigrés mais seuls pour le moment les blessés ont pu bénéficier de cette promesse et les arriérés de salaires ne sont toujours pas payés.

Au Gabon, après la fermeture des mines d'uranium la Comuf filiale d'Areva s'était engagée à exercer un suivi radiologique des lieux mais les femmes ont continué à laver leurs aliments dans les eaux polluées et les habitats contaminés n'ont pas été détruits : **de nombreux mineurs sont morts** tout comme au Niger où, jusqu'en 1986, les règles de sécurité étaient inexistantes pour les 1500 mineurs qui travaillaient sur le site d'Arlit.

(.../...)

Ce qui ne doit plus être...

Ce qui ne doit plus être !

(.../...)

En France, il a fallu le décès de plusieurs techniciens de France Télécom au cours des années 1990 pour que soit posée la question d'un potentiel danger lié à la manipulation de parasurtenseurs comportant des éléments faiblement radioactifs.

A Brest, les ouvriers de la base navale de l'île Longue qui travaillaient à proximité des têtes de missiles destinées aux sous-marins nucléaires ont été exposés pendant de longues années à des irradiations continues sans que des précautions particulières ne soient prises. Là aussi il a fallu plusieurs

décès pour que le danger soit formellement reconnu et que les ouvriers aient les protections adéquates.

Aujourd'hui l'impact des faibles doses est un sujet de préoccupation qui fait l'objet de recherches scientifiques au niveau mondial du fait du développement de l'usage d'éléments radioactifs dans les technologies de pointes et notamment d'ailleurs dans le domaine médical.



L'usage de l'amiante pendant des décennies constitue un scandale majeur de santé au travail. L'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) estime que pour la période 1995-2025 il entraînera la mort de 100 000 à 150 000 personnes.

Selon l'Institut National du Cancer, 13,5% des salariés sont exposés à un ou plusieurs facteurs cancérigènes au cours de leur activité professionnelle, soit 2 370 000 salariés.

Indissociables de l'agriculture industrielle, les pesticides représentent un risque patent pour la santé des agriculteurs partout dans le monde. Deux exemples parmi des centaines : le très récent (juin 2013) rapport de l'INSERM montrant leur impact préoccupant sur la santé des agriculteurs français et les ravages liés à l'emploi du chlordécone dans les bananeraies. Le problème reste hélas encore actuel en raison de la très grande rémanence du

produit. Le Bureau des Recherches Géologiques et Minières évalue à 7 000 ans la durée nécessaire à sa disparition des eaux et des sols dans les Antilles françaises.

Les négligences passées, l'ampleur des désastres récents impose à tous les acteurs des vastes réseaux de productions textiles, agricoles, minières, aux décideurs politiques locaux et internationaux d'assumer leurs responsabilités et d'appliquer les règlements. Quant aux consommateurs en bout de chaîne à eux de redevenir exigeants sur les modes de production tout comme ils le sont de plus en plus pour les denrées alimentaires. C'est au prix d'une vigilance solidaire permanente, à tous niveaux, que les améliorations des conditions de travail pour la grande majorité des travailleurs seront possibles.



L'organisation Internationale du Travail (OIT)

a pour rôle de promouvoir la justice sociale et les droits internationalement reconnus de la personne humaine et du travail. Sa mission est de favoriser la création d'emplois décents, d'améliorer la protection sociale et de renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail.

Pour atteindre ces objectifs, l'OIT dispose d'un incomparable capital d'expertise et de connaissances sur le monde du travail qu'elle a acquis en près de cent années consacrées à satisfaire les aspirations des peuples du monde entier à des emplois et

des revenus décents et à la dignité. L'OIT est présent aux quatre coins du monde grâce à son réseau de bureaux extérieurs et s'appuie sur des spécialistes pour élaborer l'agenda pour le travail décent, partie intégrante des politiques nationales de développement.



L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS)

est une organisation internationale de premier plan qui regroupe des institutions et des organismes de sécurité sociale du monde entier. L'AISS vise à promouvoir une sécurité sociale dynamique en tant que dimension sociale dans le contexte de la mondialisation, en favorisant l'excellence dans la gestion de la sécurité sociale. Fondé en 1927, le Secrétariat de l'AISS est situé au Bureau international du Travail à Genève.

Le Bureau international du Travail est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail. Il sert de quartier général à l'ensemble des activités de l'Organisation. Il emploie quelque 2 700 fonctionnaires de plus de 150 pays au Siège à Genève et dans 40 bureaux dans le monde. Parmi eux, environ 900 dans le cadre de programmes et projets de coopération technique.



Créé en 1995, le **Collectif Éthique sur l'étiquette** agit en faveur du respect des droits humains au travail dans le

monde et de la reconnaissance du droit à l'information des consommateurs sur la qualité sociale de leurs achats. Il regroupe des associations de solidarité internationale, des syndicats, des mouvements de consommateurs et des associations

d'éducation populaire. Depuis septembre 2007, le collectif s'est constitué en association (loi 1901) et en 2012 il est devenu membre actif du Forum citoyen pour la responsabilité sociale des entreprises - FCRSE.

Ce qu'il faut dénoncer et surtout éradiquer

Les conditions imposées dans de trop nombreux ateliers de confection textile ou produits manufacturés contribuent gravement à la dégradation de la santé des ouvriers.

Les faits et chiffres concernant la santé et la sécurité au travail sont alarmants :

-**2,02 millions de personnes** meurent chaque année de maladies liées au travail.

-**321 000 personnes** meurent chaque année d'accidents du travail.

-**160 millions de victimes de maladies professionnelles** non mortelles par an.

- **317 millions de victimes d'accidents du travail** non mortels par an.

Cela signifie que :

- toutes les 15 secondes, un travailleur meurt d'une maladie ou d'un accident lié au travail.

- toutes les 15 secondes, 151 travailleurs sont victimes d'un accident du travail.

Les décès et les blessures frappent très lourdement les pays en développement, où une grande partie de la population exerce des activités dangereuses, comme l'agriculture, le bâtiment, la pêche et les mines....

les leviers juridiques existent : il nous revient d'en parler

Depuis 2003 une **journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail** est organisée par l'Organisation internationale du travail (OIT). Chaque année le thème retenu est différent pour amplifier les acquis et surtout concrétiser les retombées concrètes là où les problèmes se posent avec le plus d'acuité.

L'organisation des rencontres dans diverses villes d'Europe s'effectue le plus souvent en partenariat avec l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS).

La célébration de la Journée mondiale de la

sécurité et de la santé au travail s'inscrit dans le cadre de la Stratégie globale en matière de sécurité et de santé au travail du Bureau International du Travail. Elle vise à promouvoir le développement d'une culture de prévention mondiale en matière de sécurité et de santé associant toutes les parties prenantes. Dans de nombreuses parties du monde, les autorités nationales, les syndicats, les organisations d'employeurs organisent des activités pour célébrer cette Journée.

Quelques exemples récents

2009, Istanbul : Santé et vie au travail : un droit humain fondamental.

2011 : promouvoir un travail sûr, sain et décent

2012 : promotion de la sécurité et de la santé au travail (SST) dans une économie verte. Au moment où l'économie verte se développe, il est essentiel que la sécurité et la santé au travail soient intégrées aux politiques d'emplois verts. Cela implique d'intégrer des mesures pour l'évaluation et la gestion des risques dans l'analyse du cycle de vie de tous les emplois verts. Un véritable emploi vert doit incorporer la sécurité et la santé au moment de la conception, de l'acquisition, de l'exploitation, de la maintenance, de

l'approvisionnement, des systèmes de certification et des normes de qualité en SST. Ceci est particulièrement important dans des secteurs tels que la construction, le recyclage des déchets, la production d'énergie solaire et le traitement de la biomasse.

2013 : la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles à l'échelle planétaire. Il s'agit d'une campagne de sensibilisation dont l'objectif est de donner un coup de projecteur au niveau international sur les tendances émergentes dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail et sur l'ampleur du défi que représentent les lésions, les maladies et les accidents mortels liés au travail dans le monde. (.../...)

les leviers juridiques existent : il nous revient d'en parler

(.../...)Les maladies professionnelles sont toujours la principale cause de décès liés au travail à travers le monde. Selon les estimations de l'OIT, sur 2,34 millions de décès au travail constatés chaque année, seuls 321 000 sont dus à des accidents. Les autres 2,02 millions de décès sont causés par différents types de maladies liées au travail, ce qui correspond à une moyenne de plus de 5 500 décès professionnels par jour. Il s'agit d'un déficit de Travail Décent inacceptable.

Une prévention inadéquate des maladies professionnelles a des conséquences néfastes non seulement sur les travailleurs et leurs familles, mais aussi sur l'ensemble de la société car ils génèrent des coûts extrêmement élevés, liés notamment à la chute de la productivité ou au poids financier sur les systèmes de sécurité sociale.

Prévenir les maladies professionnelles est plus efficace et plus rentable que mettre en place traitements et réadaptation. Tous les pays peuvent prendre dès aujourd'hui des mesures concrètes pour améliorer leur capacité à prévenir les maladies professionnelles et liées au travail.

2014 : la sécurité et la santé dans l'utilisation des produits chimiques au travail.



OIT

Initiatives positives dans le cadre des Objectifs du Millénaire quelques exemples

l'éducation : celle des enfants

L'un des 8 objectifs à atteindre en 2015 : 100% des enfants d'école primaires scolarisés dans le monde. L'objectif est ambitieux. Depuis 12 ans les progrès sont sensibles. Plus de 106 millions d'enfants n'avaient pas accès à l'école en 1999, 61 en 2010 et entre 30 et 45 millions en 2015 : une progression favorisée par l'abolition des frais d'inscription à l'école décidée par l'ONU mais encore trop lente pour beaucoup d'ONG.

L'éducation des filles, des enfants handicapés et de ceux vivant dans des zones rurales ou des pays en guerre sont autant d'obstacles à la généralisation de la scolarisation pour tous. Cela nécessite des fonds importants. 700 millions ont été consacrés à l'éducation pour tous par l'Agence Française au développement depuis 1999 notamment en Afrique.

l'information : celle des mères de famille

A Madagascar par exemple pour prévenir les risques de maladies infantiles et devenir « référentes » auprès d'autres mères pour limiter la mortalité infantile, utiliser les médicaments à bon escient, former aussi aux mesures contraceptives.

la conciliation entre agriculteurs et éleveurs grâce au dialogue et aux progrès technologiques.

Au Tchad la compétition entre nomades éleveurs et agriculteurs sédentaires s'est transformée en complémentarité des pratiques face à l'augmentation des besoins alimentaires. Des couloirs de transhumance ont été définis en fonction des évolutions climatiques et des nécessité de régénération d'une certaine biodiversité et 1000 points d'eau ont été créés pour ouvrir de nouveaux espaces de pâturage. Les troupeaux sont guidés par satellites vers les lieux les plus appropriés et de ce fait mieux suivis aussi du point de vue sanitaire.

La tradition séculaire de l'esclavage officiellement interdite est un fléau contre lequel luttent quelques membres courageux d'associations en Afrique (Mali, Niger, Mauritanie..) mais aussi en Indonésie. L'abolition est votée mais n'est pas réellement appliquée.

La lutte enregistre quelques avancées mais le combat est à mener sans relâche et exige beaucoup de ténacité de la part de ceux qui osent faire valoir leurs droits. La justice commence à leur donner raison face à des propriétaires puissants. Là aussi la circulation de l'information est fondamentale pour faire peser la réprobation mondiale sur des traditions ancestrales qui n'ont plus lieu d'être.

Au Brésil, le petit peuple a fait récemment entendre sa voix lors d'une immense vague de protestation. Un mouvement dénonçant les abus de pouvoir, la corruption et le gaspillage de l'argent public mais aussi l'accroissement des inégalités entre favelas et quartiers riches de Rio et les luttes entre policiers et trafiquants de drogue au cœur même des quartiers pauvres. Face à l'ampleur des manifestations, des mesures d'apaisement ont rapidement été prises mais les problèmes de fond ne sont pas résolus, ce qui ébranle le pouvoir en place.



OIT

Nos actions récentes



La santé au travail reste notre préoccupation constante. Lorsque nous sommes amenés à consulter un dossier d'enquête publique, c'est le volet santé des travailleurs et des riverains que nous consultons en premier lieu et nos remarques s'attachent toujours à améliorer cet aspect prioritaire à nos yeux.

En 2013 nous avons organisé une journée rencontre concernant les mesures de radioprotection à prendre pour éviter des excès de radiations aussi bien pour les patients que pour les praticiens. Une technologie très perfectionnée peut aussi devenir dangereuse si elle est mal maîtrisée. (voir compte rendu sur notre site www.eda-lille.org).

Nous participons aussi aux réflexions concernant le projet d'enfouissement des déchets nucléaires haute activité vie longue dans la région de Bar le Duc en région Champagne Ardennes. Certes les déchets existent et nous sommes dans l'obligation de les gérer au mieux mais ils constituent une menace pour la santé des générations à venir puisque nous sommes dans l'incapacité de prévoir leur devenir à très long terme c'est à dire des milliers d'années. Tous les cahiers d'acteurs rédigés dans le cadre du débat public (15mai/15 décembre 2013) sont sur le site www.debatpublic-cigeo.org et le cahier EDA est également sur notre site depuis mai.